

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers, — .....	15

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 MAI

## CONSÉQUENCES

Depuis qu'il s'est rencontré, au Congrès de 1879, une majorité pour trouver qu'il importait à la consolidation de la République, et à l'honneur de la France sans doute, de remplacer au pouvoir le maréchal de Mac-Mahon par Jules Grévy, pour la troisième fois, le sang français est versé sur notre territoire par des mains françaises.

La première fois, une foule criminelle massacrait un citoyen en présence de la gendarmerie indignée, à laquelle un représentant de l'autorité commandait l'impassibilité. C'était à Decazeville.

La deuxième fois, la force armée était requise de tirer sur des femmes qui se rendaient à la chapelle, confidente et consolatrice habituelle de leurs misères et de leurs peines. C'était à Châteauvillain.

La troisième fois, c'était hier, à Fourmies : une population en délire se ruait sur l'armée qui a répondu à une grêle de pierres et à une décharge de revolvers, par un terrible essai du fusil Lebel.

Ceci est la conséquence de cela.

Interpellé sur le meurtre de M. Watrin, le gouvernement a approuvé son maire.

Interpellé sur l'assassinat de Châteauvillain, le gouvernement a approuvé son sous-préfet.

Comment, en bonne logique, les émeutiers de Fourmies pouvaient-ils supposer qu'on tirerait sur eux ?

Quand on n'a pas sauvé Watrin dans l'Aveyron, pourquoi protégerait-on les patrons du Nord ? Quelle raison ! L'emploi de la force n'est plus en usage que contre les femmes qui veulent prier ! et les émeutiers ne voulaient pas prier du tout ! On leur a assez enseigné qu'il n'y a pas de Dieu, qu'il faut jouir ici-bas ou que le bonheur ne sera jamais pour eux ! On leur a enseigné dans les écoles, dans les journaux, dans les clubs, et la leçon a profité ! Ils ne veulent donc pas prier ; ils n'en ont pas la moindre idée... Alors pourquoi les traiter comme les femmes de Châteauvillain ?

La poudre n'en a pas moins cruellement parlé, et, tout en déplorant l'événement, nous n'hésitons pas, nous, à défendre l'armée qui a fait son devoir.

La responsabilité du sang versé retombe non sur les acteurs du drame de Fourmies, mais sur la détestable politique de faiblesse coupable et de violences injustes suivie depuis des années.

J. BOUVATTIER.

Il y a qu'un cri d'admiration pour la conduite de M. le curé Margerin, émule de M<sup>r</sup> Affre, et du clergé de Fourmies se jetant au milieu des balles en prêchant l'apaisement et la concorde avec une héroïque charité.

C'est ainsi que toujours on trouve au poste du péril et du dévouement ces prêtres français qu'aucune calomnie ne rebute, que ne décourage aucune ingratitude.

J. B.

## Le combat de Fourmies

Fourmies, 3 mai.

La ville est devenue une sorte de camp retranché où l'on ne voit que des soldats. Il en arrive de tous côtés.

Dans la journée, le 2<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse, qui était parti pour Calais, a fait son entrée à Fourmies, ainsi que deux compagnies du 145<sup>e</sup> de ligne.

On attend deux escadrons de cuirassiers, un escadron de cavaliers d'artillerie formé par les conducteurs et les servants à cheval du 27<sup>e</sup> d'artillerie de Douai. On attend de la cavalerie de Sedan. C'est le général Alessandri qui prendra le commandement en chef des troupes.

L'exaspération de la population ne se calme pas ; les soldats sont insultés à chaque instant. Les manifestants s'écrient : « On en a tué quinze hier, on en tuera trente aujourd'hui. »

Des rixes s'engagent à diverses reprises entre des ouvriers et les patrouilles qui ne cessent de sillonner les rues de la ville. Un artilleur du 15<sup>e</sup> régiment a même été blessé à la tête d'un coup de pierre. Il ne faut rien moins que toute l'énergie et tout le sang-froid des officiers pour que les choses n'aillent pas plus loin.

Les bruits les plus sinistres, et, il faut l'espérer, les plus invraisemblables circulent ; les cabarets sont pleins et l'on n'entend que des cris de vengeance. On raconte que des manifestants sont partis en Belgique et qu'ils vont en revenir avec des armes, que l'on fera le coup de feu et que l'on opposera la force à la force.

Le maire, très ému, a remis sa démission entre les mains du préfet.

En même temps, un autre mouvement assez curieux s'est produit. Pour protester contre l'administration municipale, tous les membres des sociétés de pompiers, d'instruction militaire, de gymnastique, se sont présentés à la mairie pour remettre leurs équipements, en déclarant qu'ils ne voulaient avoir aucun rapport avec l'administration. Ça a été pendant toute la journée un défilé à peu près permanent : chaque groupe qui se présente est accueilli par les applaudissements de la foule qui ne cesse de stationner.

Fourmies, 3 mai.

Une nouvelle victime : le jeune Renson, un écolier. Des renforts sont encore arrivés. Le 14<sup>e</sup> dragons, venu de Châlons ; le 6<sup>e</sup> dragons, venu d'Evreux, sont ici au complet, sans parler des autres troupes déjà mentionnées. La plupart de ces soldats vont être obligés de coucher en plein air, sur des bottes de paille. Le général Loizillon, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée, est à Fourmies depuis ce soir.

Tous les établissements publics sont occupés par la troupe, y compris la gare et le télégraphe. Parmi les soldats envoyés ici il y a des réservistes.

Les habitants de Wignehies ont décidé d'assister aux obsèques avec des cols rouges. Les autorités ne seront pas représentées.

L'enquête judiciaire et les arrestations accroissent l'animation et les colères des ou-

vriers : 22 arrestations ont été faites vendredi, 1 samedi matin ; 14 des femmes arrêtées ont été relâchées, 9 autres renvoyées devant le tribunal correctionnel d'Avesnes.

Les obsèques des victimes auront lieu aujourd'hui, à 4 heures. La municipalité a voté un crédit de 4,000 fr. On s'attend à une affluence énorme. Le nombre des personnes tuées s'élève à quatorze ; il y a encore vingt-deux blessés.

M<sup>r</sup> l'archevêque de Cambrai a envoyé 500 francs pour être distribués aux familles des victimes.

## LES OBSÈQUES

Fourmies, 4 mai.

Les troupes sont massées sur la place et autour de l'église et échelonnées le long des rues que suivra le cortège. Le cimetière n'est pas occupé. Les esprits paraissent très calmes. Des étrangers arrivent.

Des délégations portent des couronnes.

Onze escadrons de cavalerie sont présents.

Fourmies, 4 mai, 2 heures.

Le cortège est en entier au cimetière. En tête, une des musiques de la ville ; puis, les sociétés ouvrières, ayant quelques-unes des drapeaux noirs, d'autres, des drapeaux rouges voilés de crêpes. Seules, les musiques avaient des drapeaux tricolores.

Le clergé suivait ; puis les neufs cercueils, entourés d'amis, de parents, de délégations des usines.

L'aspect était vraiment émouvant. Après les prières du curé, M. Baudin et quelques socialistes ont prononcé des discours très violents.

On a applaudi ; mais au fond l'effet est médiocre. Le calme est complet.

Ce n'est pas sept morts, ce n'est pas neuf, ce n'est pas douze, c'est quatorze morts que l'on compte maintenant à Fourmies.

Le nombre des blessés s'augmente aussi chaque jour ; ce n'est pas quinze, ni vingt, ni vingt-cinq, c'est quarante.

Le 1<sup>er</sup> mai 1891 comptera dans l'histoire de la troisième République.

Voici quelques détails sur l'attitude courageuse et dévouée du clergé de Fourmies, le 1<sup>er</sup> mai, au moment des troubles de cette localité :

Au moment où la fusillade commença, un incident des plus émouvants se produisit. Le premier coup était à peine tiré que la porte du presbytère s'ouvrit soudain.

Le curé de Fourmies, M. l'abbé Margerin, et ses deux vicaires, au risque d'être tués eux-mêmes, se précipitèrent entre les soldats et la foule en les suppliant d'arrêter le feu.

La voix de ces prêtres courageux fut entendue. Indistinctement les fusils s'abaissèrent pendant que l'ordre de cesser le feu était donné, et tandis que la foule effrayée se retirait en jetant encore des cailloux, les prêtres se portèrent au secours des malheureux blessés. Quelques mourants purent recevoir l'absolution *in extremis*.

La conduite du clergé de Fourmies est l'ob-

jet d'une admiration unanime. Son dévouement est vanté également dans tous les camps.

## Bagarre sanglante à Clichy

A Clichy, il y a eu le 4<sup>er</sup> mai, après-midi, plus qu'une manifestation ; il y a eu des gendarmes, des sergents de ville et le commissaire de police de Levallois, blessés par des anarchistes au nombre desquels se trouvaient deux femmes.

Les anarchistes, après s'être proménés avec un drapeau rouge, étaient entrés chez un marchand de vins, successeur de M. Zune, ancien candidat boulangiste au conseil général.

L'agent Dufoulon s'avança pour mettre la main sur le drapeau. Il le tenait à peine que les manifestants se précipitaient sur lui et le forçaient à lâcher prise.

Le commissaire de police et d'autres agents voulurent lui porter secours, mais en vain.

En un clin d'œil ils sont entourés et menacés de mort.

La position est des plus périlleuses.

Les agents essaient de dégainer ; ils s'apprêtent à charger, quand un anarchiste, tirant brusquement un revolver de sa poche, fait feu.

Un coup retentit, puis deux. L'agent Dufoulon, qui avait voulu s'emparer du drapeau, est atteint. La première balle traverse la manche droite de sa tunique, et, par un hasard providentiel, vient s'aplatir sur la boucle de ses bretelles ; la seconde balle lui laboure la joue droite.

Malgré ses deux blessures, le brave agent ne lâche pas prise, et il s'efforce d'arrêter un anarchiste qui se débat entre ses mains.

Ces deux coups de feu sont le signal d'une véritable bataille. Les manifestants se ruent sur les gardiens de la paix.

Le commissaire de police réussit à s'emparer d'un des manifestants qui le menace d'un poignard ; il le saisit par ses vêtements et le renverse.

Quelques-uns de ses compagnons viennent à la rescousse.

Deux nouveaux coups de feu retentissent ; le courageux magistrat a le pouce droit déchiré par une balle. Deux agents sont blessés à ses côtés, le premier au côté droit et le second au bras droit.

La lutte devient impossible, les agents sont à bout de forces ; presque tous, plus ou moins atteints, ne peuvent plus se défendre.

Heureusement, à ce moment, quatre gendarmes à cheval de la brigade de Surennes arrivent au triple galop. Sabre au poing, ils foncent sur les révolutionnaires, qui commencent à lâcher pied.

On va les arrêter, quand deux nouveaux coups de feu retentissent. Le brigadier de gendarmerie est atteint légèrement au bras gauche, et un de ses hommes a la jambe gauche effleurée.

C'est alors qu'ils tirent leur revolver de leur gaine et font feu à bout portant. Mais, dans leur précipitation, ils visent mal.

Enfin, force reste à la loi. Trois arrestations sont opérées.



Toute la journée, des patrouilles ont circulé et les rues ont été gardées.

D'autre part, à Paris, à toutes les portes de la banlieue se tenaient douze gardiens de la paix et six gendarmes, qui ne laissaient entrer aucun groupe dans Paris.

On ne pouvait franchir la barrière qu'un nombre de deux ou trois.

## Chronique Locale ET DE L'OUEST

### Comice du canton Nord-Ouest de Saumur

À la réunion générale des souscripteurs du Comice du canton Nord-Ouest de Saumur, lequel avait lieu ordinairement le lundi de la Pentecôte, aux Rosiers, le roulement à tour de rôle dans chaque commune du canton, pour la tenue du Comice, a été voté à une grande majorité par les souscripteurs et approuvé par M. le préfet de Maine-et-Loire.

Le concours d'animaux des races chevaline et bovine, etc., ainsi que les expositions des produits de la culture maraîchère, d'horticulture et d'instruments aratoires, auront lieu cette année le 18 mai, lundi de la Pentecôte, dans la commune de Saint-Martin-de-la-Place.

Une subvention de 500 fr. est accordée par l'Etat. Une subvention de 534 fr. est accordée par le département, 500 fr. par la commune de Saint-Martin-de-la-Place, 400 fr. par Saint-Clément-des-Levés et 400 fr. par Saint-Lambert-des-Levés. Une médaille de vermeil et deux médailles d'argent sont offertes par M. le ministre de l'agriculture. Des médailles d'argent sont offertes : par le conseiller général et par le conseiller d'arrondissement du canton, par la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire, par le maire de Saint-Martin-de-la-Place, par des souscripteurs et par le Comice.

480 francs seront accordés en six premières primes de 45 fr. avec une médaille et six secondes primes de 35 fr. aux plus beaux produits des races chevaline et bovine nés et élevés dans le canton.

De nombreuses primes seront décernées aux éleveurs des plus beaux animaux des races chevaline et bovine d'après la décision du jury.

Des primes et des médailles seront distribuées aux exposants des plus beaux produits de la culture maraîchère, d'horticulture et des instruments aratoires, ainsi que des primes aux domestiques de ferme du canton étant restés plus de six ans chez le même maître.

Il y aura concert sur la place publique, jeux divers, danses publiques, et, le soir, feu d'artifice sur le quai.

### Musique des Ecoles communales

Jeudi prochain, 7 mai, jour de l'Ascension, à 8 heures du soir, la Musique des Ecoles communales exécutera, dans le Square du Théâtre, les morceaux suivants :

1. *Joli Cœur*, pas redoublé... ZIÉGLER.
2. *Nabuchodonosor*, fantaisie... VERDI.
3. *La Violette*, chœur à 3 voix... L. PALIARD.
4. *L'Enfant de troupe*, chœur à 3 voix... L. DE RILLÉ.
5. *Le Domino noir*, fantaisie... AUBER.

### SQUARE DU THÉÂTRE

### Musique Municipale de Saumur

Concert du dimanche 10 mai 1891, à 8 heures du soir

#### Programme

1. *Le Grand Patriote*, allégo... BLÉGER.
2. *Martha*, grande fantaisie... FLOTOW.
3. *La Belle du Portillon*, valse... FAYRE.
4. *L'Africaine*, fantaisie... MEYERBEER.
5. *Clairette*, polka pour piston... CLodomir.

Le Chef de musique,  
V. MEYER.

Une charrette chargée de grosses tonnes de vins a failli se briser ce matin en passant sur les rails des tramways. L'essieu du véhicule venait de se rompre ; mais la chambrière retint la charrette et évita ainsi un très préjudiciable accident.

### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 3 mai. — Yvonne-Alexandrine Gérard, rue Saint-Jean ; — Marie-Josèphe-Louise-Philomène Martin, rue Cendrière.

#### MARIAGE

Le 4 mai. — Louis-Urbain Gallé, boucher, a épousé Louise-Françoise Bessonneau, couturière, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS

Le 4 mai. — Virginie Ragueneau, veuve de Henri-René D'huilotton, 72 ans, rue des Capucins.

#### LES ROGATIONS

Les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension sont consacrés à des prières solennelles qui ont pour but de demander à Dieu de bénir les biens de la terre.

Mère pleine de sollicitude, l'Eglise ne se borne pas à veiller au salut de nos âmes, elle s'efforce aussi d'attirer la bénédiction du Ciel sur les fruits nécessaires à la vie matérielle. Elle nous invite à prier à son exemple pour détourner les fléaux qui nous menacent sans cesse, et pour attirer sur nos champs, nos vignes et nos prairies la rosée bienfaisante qui doit les féconder et le soleil qui doit mûrir les moissons.

Pendant ces trois jours, les processions parcourent les rues de nos villes et les sentiers de nos campagnes, à la suite de la croix, en invoquant le Tout-Puissant, la Sainte-Vierge et les saints, en demandant à Dieu de traiter tous les fidèles avec miséricorde.

### L'ASSAUT DU MANS

Dans le compte rendu de l'assaut d'armes qui a eu lieu dimanche au Mans, et que nous avons annoncé, nous détachons le passage suivant :

« L'assaut de M. Sauze, de l'Ecole de Joinville, contre M. Catteau, de l'Ecole de cavalerie, est un des plus remarquables. M. Sauze met dans son jeu une étonnante variété ; M. Catteau, toujours d'une correction irréprochable, ne se sert guère que des coups simples, mais avec quelle prestesse il envoie son coup de bouton ! »

### MORT DU GÉNÉRAL ARNAUDEAU

Le général Arnaudeau, ancien aide-de-camp de l'Empereur, ancien sénateur, grand officier de la Légion d'honneur, est mort dimanche soir en son château de la Brunetière, commune de Sèvres, canton de Saint-Julien-l'Ars, arrondissement de Poitiers.

Le général Arnaudeau n'était âgé que de 69 ans.

Les obsèques auront lieu demain mercredi, en l'église de Sèvres.

ANGERS. — La fête du 135°. — Samedi, la date anniversaire de la bataille de Lutzen a été célébrée par le 135° de ligne avec non moins d'éclat et d'entrain que l'année dernière.

Dans l'après-midi, les officiers des différents corps de la garnison d'Angers et de nombreux invités se pressaient dans la cour de la caserne Desjardins pour assister aux jeux et à la séance récréative organisés par notre régiment d'infanterie.

On remarquait dans l'assistance MM. les généraux Fabre, Mourlan, Lourde-Laplace et M. le maire d'Angers.

La première partie de la séance comprenait un assaut d'armes, un carrousel et différents jeux, courses en sacs, courses de vélocipèdes, etc. Tous ces exercices ont été parfaitement exécutés sous la présidence du commissaire de la fête, M. le commandant Riveron.

Le reste du programme comportait des chansonnettes et deux amusantes comédies que les artistes du régiment ont interprétées avec beaucoup de succès sur un élégant petit théâtre.

Le soir, une foule compacte environnait la caserne, dans la cour de laquelle avaient lieu une retraite en musique et de brillantes illuminations. (Journal de Maine-et-Loire.)

Coup de couteau. — Dans la soirée du 2 mai, à Angers, le maréchal-des-logis chef d'escrime et de gymnastique au 2<sup>e</sup> pontonniers a été assailli près du bal de la Glycine et a reçu à la tête un violent coup de couteau. La plaie est large et profonde. Le sang a coulé en abondance.

NIORT. — Le premier état récapitulatif sommaire de la population de la commune de Niort donne les résultats suivants :

Nombre de maisons, 6,031 ;  
Nombre de ménages, 6,401 ;  
Nombre d'individus, 23,250.

Cet état, comparé avec celui de 1886, accuse une augmentation de 225 maisons, 241 ménages et 741 individus.

### CHAMPAGNE RUSSE

La viticulture prend de plus en plus d'extension dans le Midi de la Russie. Ainsi, à Odessa, s'est formée récemment une Société de viticulture pour la production du champagne ; la nature du sol dans certains endroits du Midi et les ceps employés se rapprochent beaucoup de ceux de France.

Cette Société a fait venir de ce pays des spécialistes et a lancé son produit sous le nom d'Excelsior.

### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 3 Mai 1891

Versements de 100 déposants (21 nouveaux), 28,704 fr. ».

Remboursements, 35,631 fr. 75.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

### Les Ardoisières d'Angers

Les ouvriers des ardoisières d'Angers s'étaient mis en grève, et l'accord s'est heureusement fait entre patrons et ouvriers. Nous croyons qu'on lira avec intérêt les détails suivants, fournis par le Temps sur les ardoisières angevines. Nos lecteurs n'oublieront pas que le Temps est un journal républicain.

« On a souvent présenté comme une tentative peu compréhensible pour nous autres Français, l'association des brodeurs de Saint-Gall, en Suisse, créée dans le but de fédérer les intérêts des fabricants et des commerçants, de régler les heures de travail, les diverses catégories de salaires, en un mot l'organisation entière de leur industrie, de la production à la vente. Cependant, les brodeurs de Saint-Gall n'ont fait que reprendre une idée française ; les chaudières de la Sarthe et de la Mayenne l'avaient un moment mise à exécution ; depuis 1827 elle présidait au commerce des ardoises, à Angers.

## L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

— Je ne saisis pas, objecta la grosse voix du Poméranien, les détails de cette campagne.

— Rien n'est plus simple, répliqua Mordy.

Le premier jour nous faisons imprimer dans tous les journaux, — car il faut de l'ensemble, — un entrefilet ainsi conçu :

« Les bruits de guerre, qui s'étaient apaisés pendant un moment, reprennent avec une intensité alarmante ; il n'est question, dans les cercles politiques bien informés, que des difficultés que prépare à l'Europe l'attitude de la Bulgarie vis-à-vis de la Turquie. »

Le deuxième jour paraît un autre article, rédigé en ces termes : « Dans une entrevue qu'a eue l'un de nos rédacteurs avec un homme politique influent, il a été question de la guerre que pourrait occasionner l'entêtement de la Russie, laquelle ne veut admettre sur le trône de Bulgarie qu'un prince de religion orthodoxe. La Russie, a dit ce personnage politique, pré-

pare en secret des armements. Des mouvements de troupes seront effectués, prochainement, parmi les régiments des frontières, dont les effectifs seront augmentés. On travaille activement dans les arsenaux, etc., etc. »

Les jours suivants, on annonce l'essai d'un nouvel explosif, l'examen d'un fusil d'un modèle perfectionné ; on prétend que des commandes de canons ont été faites en Angleterre ; que des poudres ont été achetées dans un autre pays ; que des torpilleurs sont en construction dans tel port et des cuirassés dans tel autre, etc., etc.

Tout est prétexte pour parler de la guerre et pour la faire craindre : la rivalité de la Prusse et de la France, à propos de l'Alsace ; celle de l'Angleterre et de la Russie, à propos des Indes et de Constantinople ; celle de l'Italie et de la France, à propos de Tunis ; celle de l'Allemagne et de l'Espagne, à propos du Maroc ; celle de la Russie et de l'Autriche, de l'Autriche et de la Turquie, à propos de la Bulgarie ; celle de la Turquie et de la Grèce, à propos de leurs frontières ; de l'Italie et de l'Autriche, à propos de la Vénétie, etc., etc.

Ajoutez à cela les craintes de la Belgique et de la Suisse, qui redoutent d'être mangées par

leurs voisins, et dites-moi si, avec de tels éléments et en agissant sur un public de huit cent mille lecteurs, il est difficile, en s'entendant bien, de mener une campagne à la baisse ?

Dans son appartement, Pietro Ferrari ne contenait qu'à grand-peine son indignation :

— Les misérables ! pensait-il. Les Judas ! Ils sont là, attablés, en train de se vendre, les uns aux autres, leurs patries, pour des sacs d'or.

Puis il réfléchit :

— Leurs patries ! Allons donc ! Est-ce que ces banquiers cosmopolites ont une patrie ! Quelle est la patrie de Mordy ? Ce Slave qui, au nom d'Odon Wegrow, Polonais de naissance, trafique de la France ! Et Zorndorf ! Et Simon Raab ! Et Gouda ! Ne doivent-ils pas être semblables à Mordy et à Wegrow ? Qui se ressemblent s'assemblent !

Et ce sont ces aventuriers qui, en sirotant leur café, en savourant leurs cigares, le ventre plein et la conscience vide, mettent quatre grands peuples aux enchères !

Et ce hideux tripotage, auquel j'assiste, se répète chaque année, dans un grand nombre d'endroits !

Avec un peu de clairvoyance, il est facile de

suivre, dans les polémiques des journaux, dans les négociations diplomatiques, dans les traités de commerce, dans les guerres les plus récentes, jusque dans les conquêtes coloniales, les traces des doigts sales et crochus des banquiers cosmopolites. Un coup de bourse à préparer, quelques millions à gagner, c'est pour eux plus qu'il n'en faut pour motiver une guerre. Qu'est-ce que cela leur fait, que des milliers d'hommes périssent pour favoriser leurs intérêts ? Ils ne se battent pas, eux !

Oh ! la puissance de l'argent, comme elle pèse lourdement sur nous, et comme notre prétendue civilisation nous livre, isolés, sans appui, aux appétits insatiables de l'or, ce nouveau Moloch !

Mais Ferrari s'arracha à ses réflexions, car, de l'autre côté du mur, la conversation prenait un intérêt tout particulier.

— Je comprends fort bien, disait la voix rude du Poméranien, les effets de la campagne à la baisse, menée simultanément dans les journaux dont nous disposerons, mais je ne vois pas comment nous pourrions forcer un gouvernement à déclarer la guerre à un autre gouvernement. Croyez-vous que Bismarck, pour ne citer que celui-là, ne se rendra pas compte



» A Angers seulement, car les grandes exploitations de Châtellou dans la Mayenne, et de Combrée, sont restées indépendantes, tandis que Renazé, entre Pouancé et Château-Gontier, qui occupe 1,500 ouvriers, fait encore partie de la commission. A Angers même, deux fonds, ceux de la Grande-Maison et de Pont-Malembert, travaillent à part. Mais les six fonds principaux, la Papeterie, les Fresnais, les Grands-Carreux, les Petits-Carreux, l'Ermilage et Montibert se sont groupés en une commission des ardoisières qui a donné à l'industrie un essor inouï.

» L'exploitation et la vente étaient jadis entravées par la bizarre organisation des carrières. Si les ouvriers avaient leurs règlements monstrueux, les exploitants en avaient de non moins abusifs, basés surtout sur le *forestage*, c'est-à-dire sur les redevances en nature données soit au propriétaire du sol, soit aux divers commanditaires de l'entreprise.

» Le sol où sont creusées les ardoisières appartenait, en très grande partie, à des Congrégations religieuses.

» M. Blavier signale le cas où le propriétaire du sol avait droit, sans avoir consacré un sou aux travaux, de la huitième à la quinzième partie des ardoises fabriquées. A mesure que l'exploitation devenait plus difficile, le droit de *forestage* était plus lourd. Aussi, vers 1740, obtint-on du roi un arrêté abolissant le *forestage* et le remplaçant par une véritable expropriation à des prix fixés d'avance.

» Ce système, qui ne produisit pas, d'ailleurs, tout ce qu'on en attendait, persista jusqu'à la Révolution; la loi sur les mines vint faire rentrer les ardoisières dans le droit commun.

» Mais le grand mal, pour les ardoisières, était dans l'organisation même du travail. Les sociétés d'exploitation ne répartissaient pas les bénéfices, mais livraient à chaque membre de la société — ce que nous appellerions des commanditaires — les produits en nature. Chacun vendait ses ardoises sans se préoccuper du voisin, les uns à vil prix, les autres plus cher. Le bénéfice était au plus habile et surtout au moins besoigneux. De là, entre les associés, une véritable concurrence, des querelles, qui avaient pour résultat la ruine des sociétés. On s'explique facilement que certains statuts aient dû prévoir le cas où les assemblées seraient troublées par des querelles et menacer les délinquants de pénalités.

» On a été amené, depuis le commencement de ce siècle, à créer des sociétés plus en rapport avec nos mœurs commerciales. Il ne reste guère du passé que le titre de *clerc*, donné au commis chargé des écritures de la carrière. Les ventes se font en commun et les bénéfices ont été répartis au prorata des apports de chaque participant.

qu'il n'y a sous nos polémiques qu'une question de coups de Bourse !

— Cela n'est pas certain, répliqua Stéphan Mordy; si nous savons nous cacher avec prudence et n'agir que par nos hommes de paille, nous pourrions fort bien dépister le chancelier, tout habile diplomate qu'il se croie. Mais nous avons des moyens de lui forcer la main.

— Lesquels ?

— J'en imagine un entre cent : supposez que les rapports soient déjà devenus très tendus entre la Russie et l'Autriche; nous jugeons le moment opportun pour mettre le feu aux poudres.

Les populations des frontières, auxquelles nous avons expédié des ballots de nos journaux, sont particulièrement excités. Il suffira d'une étincelle pour allumer l'incendie.

Pensez-vous qu'un de nos agents secrets ne puisse pas, avec quelques verre d'eau-de-vie, accompagnés de discours enflammés de patriotisme, et de la promesse d'une dizaine de pièces d'or; ne puisse pas, dis-je, persuader à un douanier russe de tirer sur des chasseurs ou sur des paysans autrichiens, sous prétexte qu'ils ont posé le pied, sans passeport, sur le territoire russe ? Pour moi, j'estime que c'est là

» Mais, si la concurrence entre porteurs de part avait cessé, elle existait, non moins forte, entre les divers fonds. Les marchands d'ardoises en profitaient pour édifier leur fortune sur les ruines des exploitations.

» De 1792 à 1837, on ne comptait pas moins de vingt carrières ruinées, ayant englouti près de deux millions. De cette situation est née la Commission des ardoisières. Dès 1820, quatre carrières se groupaient; en 1825, nouveau groupement de quatre carrières et un autre de trois. Enfin, en 1827, le 1<sup>er</sup> janvier, commença la marche de la Commission.

» Désormais, l'industrie ardoisière était à l'abri des intermédiaires commissionnaires et marchands; elle pouvait dicter les conditions au lieu d'être à la merci d'une clientèle de première main qui prélevait la plus grosse part des bénéfices. Assurées de l'avenir, les sociétés purent développer leur production.

» En 1828, la fabrication atteignait 38 millions d'ardoises seulement; en 1860, elle s'élevait à 200 millions; elle atteignait 215 millions en 1884. Le nombre des ouvriers d'*haut* atteint, suivant les saisons, de 1,000 à 1,500, celui des ouvriers d'*bas*, de 6 à 800.

» En 1888, on a compté 2,537 ouvriers sur les chantiers, on a donné en salaires 23 millions 561,161 francs. Mais le nombre des ardoises a diminué; il n'avait atteint que 179,862,000. La crise de la construction y est sans doute pour beaucoup, mais il faut aussi voir le contre-coup du progrès de l'industrie des tuiles mécaniques. Celle-ci est arrivée à donner à bas prix des produits d'une grande légèreté et s'attachant facilement.

» Angers possède cependant encore des débouchés très considérables. Si mauvais que soit le régime de la Loire, elle n'en est pas moins, à la descente, d'un précieux secours. Un grand nombre de villes importantes sont mises en communication par eau avec les ports de la Maine; Laval, Mayenne, Sablé, La Flèche, Le Mans, Saumur, Tours, Nantes, Saint-Nazaire, n'emploient guère que l'ardoise d'Angers comme couverture. Par le cabotage, toute la côte de Bretagne et de Normandie peut également se procurer les ardoises à bon marché. Enfin, Paris en reçoit une énorme quantité par le chemin de fer.

» La Commission des ardoisières, à laquelle on doit ces résultats, n'intervient pas dans l'exploitation, mais elle a créé deux établissements intéressants : une scierie mécanique pour le travail des grandes plaques d'ardoises servant à faire des tables, des cheminées, etc., et une tréfilerie et une câblerie de fil de fer destinées à fabriquer des câbles de toute sécurité pour l'exploitation des carrières. J'aurais voulu visiter ces établissements, mais la Commission veille avec un soin jaloux sur ce qu'elle croit être des indiscrétions. Je n'ai obtenu aucun renseignement sur son fonctionnement. Il m'a

une manière très facile de faire naître un *casus belli*.

Voulez-vous que nous examinons un autre cas : des paysans russes, habitant un village situé sur la frontière allemande, sont venus à un marché qui se tient dans une petite ville voisine, sujette de l'empereur Guillaume.

Leurs acquisitions terminées, ils se rendent au cabaret déjà plein d'Allemands. Un homme payé par nous, qui guette une occasion, déplie un journal et lit tout haut un article où le czar est insulté. Les Russes défendent leur souverain; les Prussiens rispostent. Des injures, on en vient aux coups : une bagarre s'ensuit. Les Russes se sauvent, poursuivis par les Allemands. On se bat en deça et au delà de la borne frontière : de part et d'autre, il y a violation de territoire. Encore un *casus belli* !

Voulons-nous créer des difficultés entre la France et l'Allemagne ? Quoi de plus facile ? On enrôle la populace d'une ville pour la mener, aux cris de : « A bas la Prusse ! » lancer des cailloux contre les fenêtres du consulat allemand, et jeter de la boue sur le drapeau de l'empire.

Je vous trouverais ainsi des centaines de *casus belli* !

fallu frapper à d'autres portes et surtout mettre largement à profit la notice de M. Blavier pour étudier cette belle et curieuse industrie. »

#### REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 4 mai 1891.

Les affaires ont été plus actives la dernière semaine et les cours de nos bonnes valeurs se sont sensiblement améliorés. Nous avons laissé le 3 0/0 à 94.35; le 4 1/2 0/0 à 104.60 ex-coupon.

La Banque de Paris a gagné une quinzaine de francs et a fini demandée à 812. Cet établissement aura cette semaine son assemblée générale. Rappelons que le dividende de l'exercice est fixé à 45 fr., soit 5 fr. de plus que pour l'exercice précédent.

La Société Générale a supporté sans défaillance la période difficile que nous venons de traverser. Elle s'est maintenue avec une inébranlable fermeté au-dessus de 480.

Le Crédit Lyonnais est décidément orienté à la hausse; on est à 780. Les bénéfices de l'exercice accusent un excédent de 4,076,644 fr. 63 sur 1889.

La Banque d'Escompte, visée par une spéculation sans scrupules, s'est relevée à 495. Cette société distribuera pour l'exercice de 1890 un dividende de 20 fr. par action libérée de 250 fr., soit 5 fr. de plus que l'année dernière.

On a coté le Crédit Foncier 1,265.

Le Crédit Mobilier a été assailli à son tour par la spéculation à la baisse et ramené à 395. Mais les achats du comptant ne tarderont pas à déterminer des cours plus élevés.

Les actions du Crédit Foncier de Tunisie ont conservé une attitude particulièrement satisfaisante. Les opérations statutaires de cet établissement prennent une grande importance : dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 90,000 fr. de nouveaux prêts hypothécaires à 8 et 8 1/2 0/0.

Les actions et Parts Tour Eiffel se traitent en bonnes tendances à 335.

Les obligations des Immeubles de France font preuve d'une réelle fermeté. L'épargne a tout intérêt à les acheter dans les cours actuels à la veille d'un détachement de coupon.

Le 9 mai courant aura lieu aux guichets de la Banque d'Escompte, de la Société Générale et du Crédit Mobilier, l'émission de 14,200 obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Société Française des Télégraphes sous-marins. Ces titres émis à 487.50 (et 486.35 si l'on se libère à la répartition) rapportent 25 fr. par an et sont remboursables à 500 fr. Les produits nets, établis sur des chiffres authentiques, sont évalués à 1,920,000 fr. comprenant une somme de 355,000 fr. de garanties et subventions qui couvre, à elle seule, le service de l'intérêt des 14,200 obligations. C'est un placement de 5.12 0/0 non compris la prime d'amortissement.

L'obligation première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico est demandée à 280. C'est un cours d'achat très favorable pour un titre rapportant 15 fr. par an, remboursable à 500 fr. et doté de la garantie du gouvernement.

La ligne de Puerto Santa Maria à San Lucar de Barameda sera ouverte fin mai à l'exploitation. La Compagnie vient d'entrer en négociations avec les chemins Andalous pour une exploitation à forfait.

L'action de la mine d'or Podiafra est en légère réaction. Quelques porteurs de titres ont interprété dans un sens défavorable un retard dans la livraison des minerais qui n'était

Notez que je passe sous silence le cas des hommes politiques, qui, pour quelques centaines de mille francs, et même pour moins que cela, seraient capables, par des fautes volontaires, d'engager leur pays dans une lutte désastreuse pour lui.

Vous voyez donc que, lorsqu'on veut allumer la guerre entre deux peuples, et qu'on a de l'argent à dépenser pour cela, on peut y arriver facilement.

Le Poméranien se déclara satisfait.

On discuta encore quelque temps les moyens à employer, puis, Simon Raab résuma son avis et celui de Zorndorf en ces termes :

— Jusqu'à présent, monsieur le baron, vous nous avez fait des propositions, et vous nous avez exposé des plans qui paraissent habiles et mûrement calculés. Cependant, nous ne pouvons pas les accepter avant de savoir qui vous représentez. (A suivre.)

#### PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

dù, parait-il, qu'à un malentendu. S'il en est ainsi, les cours doivent se relever très promptement.

Les actions des Charbonnages hongrois d'Uricany s'échangent couramment à 228 et 330.

Les parts bénéficiaires du Crédit Provincial sont au porteur, sans valeur nominale et ont droit à 35 0/0 des bénéfices nets annuels de la Société.

Les Chemins Economiques font 417, coupon détaché.

## Dernières Nouvelles

### Dépêche télégraphique

Paris, 5 mai, 12 h. 20.

Le Conseil municipal de Fourmies s'est réuni dans la soirée d'hier. A la suite de cette réunion, un manifeste a été adressé à la population.

Ce manifeste, approuvé par le général Loizillon, dit que le départ des troupes est décidé.

Le travail a repris ce matin dans toutes les mines.

Il règne une agitation très vive dans les centres houillers de la Belgique, où 80,000 mineurs et 10,000 métallurgistes sont en grève.

Il y a eu plusieurs attentats avec de la dynamite.

HAVAS.

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge, tonique et digestif, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail. Le Quinium Labarraque a été considéré, par l'Académie de médecine, comme une acquisition thérapeutique importante, et, dans le *Traité de thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina. Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

## ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice  
Véritablement pure, le 1/2 kilo 1 20  
En bonbonnes de 5 kil. — 1 40  
— de 10 kil. — 1 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans, le litre » 50  
— vieux — — » 70  
— de vin à l'estragon, — » 90  
Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis pur vin

## AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

Société Française des Télégraphes Sous-Marins, anonyme au capital de 11 millions entièrement versés. — Siège social : 32, rue Caumartin. — Concessionnaire de 6,754 kilomètres de câbles sous-marins. — 14,200 Obligations de 500 fr. 5 0/0 rapportant 25 fr. par an (mai-nov.), et remboursables à 500 fr. en 30 ans, par tirages semestriels, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1892.

On souscrit : Samedi 9 mai et, dès à présent, par correspondance : Crédit Industriel ; Société Générale ; Banque d'Escompte ; Banque internationale de Paris ; Crédit Mobilier. — L'emprunt est destiné à terminer, dès cette année les dernières sections du réseau, par les soins de la Société Générale des Télégraphes, qui en a pris à forfait la construction et la pose.

Les produits nets sont évalués à 1,920,000 fr., comprenant une somme de 355,000 francs de Garanties et Subventions qui couvre, à elle seule, le service de l'intérêt des 14,200 Obligations. — Prix d'émission : 487 fr. 50. 50 francs en souscrivant ; 150 francs à la répartition ; 150 francs le 15 juin ; 137 fr. 50 le 15 juillet 1891. — Faculté d'anticiper les versements au taux de 5 0/0 l'an. — En se libérant à la répartition, on ne paie que 486 fr. 35 : le placement ressort ainsi à 5.12 0/0, sans la prime d'amortissement. La cote officielle sera demandée.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

## Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul  
et dans toutes les Bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



**MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 2 MAI 1891**

Froment-commerce, l'hectolitre	22 75	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	22 45	Veau	2 —
Méteil	18 50	Mouton	2 40
Seigle	14 50	Porc	1 60
Orge	13 20	Poulets la couple	4 50
Avoine	10 50	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	35 —	Oies	10 —
Haricots rouges	30 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	(Eufs la douzaine)	0 70
Châtaignes	16 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	75 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	75 —
Son	16 —	Paille	35 —
Pommes de terre, la barrique	12 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culassé de 157 kilog.	66 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog.	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 33 33	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 36 55	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

**Cours des Vins**

<b>Rouges.</b>	
Souzay et environs	la barrique 150 à 200
Champigny	— 150 à 200
Varrains	— 150 à 200
Bourgueil	— 160 à 200
Restigné	— 150 à 200
Chinon	— 130 à 150
<b>Blancs.</b>	
Coteaux de Saumur	la barrique 200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	— 135 à 140
Saint-Léger et environs	— 120 à 130
Varrains et environs	— 135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 115 à 120
La Vienne	— 115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie	— 45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre 66
Vinaigre de vin	— 24

**Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire**

	FROMENT	AVOINE
Angers,	de 21 75 à 22 10	de 10 50 à » » »
Saumur,	de 21 20 à 21 50	de 10 50 à » » »
Cholet,	de 22 » à » » »	de 9 25 à » » »
Baugé,	de 22 » à » » »	de 9 75 à 10 50
Segré,	de 21 50 à » » »	de 10 50 à » » »
Beaupréau,	de 21 75 à » » »	de 9 75 à 10 »
Montfaucon,	de 21 50 à » » »	de 9 75 à 10 »
Montrevault,	de 21 50 à » » »	de 9 » à 9 50
Chemillé,	de 21 70 à » » »	de » » à » » »
Champloceaux,	de 21 75 à 22 » »	de 10 50 à » » »
St-Florent-le-Vieil,	de 21 75 à » » »	de 10 25 à » » »
Vihiers,	de 21 50 à 21 75	de » » à » » »
Brissac,	de 20 90 à » » »	de 9 25 à » » »
Chalonnnes,	de 21 75 à » » »	de 9 75 à 10 »
Doué,	de 21 50 à » » »	de 9 75 à 10 »

Nantes, blés d'Algérie, de 26 50 à » » » les 100 kilos.  
Bons blés français, de 27 75 à 28 50 les 100 kilos.

**MAGASIN PITTORESQUE**

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL  
Jouvet et Co, 5, rue Palatine, Paris  
Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.  
Union postale, 13 fr.  
*Sommaire du 30 avril 1891*  
Midi (1 gr.), M. A. P. — Ksour et troglodytes de la Tunisie (4 gr.), M. le docteur Carton. — Comment on émet un emprunt, M. J. Chauvin. — L'agonie de M. Tu, M. Janson. — Le palais de justice de Bruxelles, (1 gr.), M. Thiébaux Sisson. — Un problème. — L'heure universelle, M. H. Foucault. — La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny (3 gr.), M. Heyvor. — La course aux artisans, nouvelle historique (suite et fin), M. Augustin Challamel. — La science au coin du feu (1 gr.), M. R. Leblanc.

**Tribunal de commerce de Saumur**

**Faillite Brunel**

Par jugement rendu le 4 mai 1891, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite, ouverte provisoirement à ce jour, le sieur Florentin Brunel, plâtrier à Vihiers.

M. Baugé a été nommé juge-commissaire et M. Doussain syndic provisoire.

Pour extrait,  
Le Commis-Greffier, E. FORTIER.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beurepaire, 47.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION AMIABLE  
A Saumur, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, le Samedi 23 mai 1891, à une heure de l'après-midi,

**UNE MAISON D'HABITATION**

Sise à Saumur, rue de l'Abattoir,  
COMPRENANT : Quatre pièces au rez-de-chaussée, caves, grenier, cour et jardins.

Loyer, 500 fr. Jouissance de suite.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> LELIÈVRE.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beurepaire, 47.

**A ADJUGER**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire,  
Le Samedi 16 Mai 1891, à une heure de relevé

**UNE MAISON**

Avec Cour et Jardin  
Sise à Saumur, ruelle Sancier, rue de la Visitation, n° 94

Et 44 ARES de TERRE et VIGNE

EN TROIS MORCEAUX  
Situés à Saumur, sur les Châteaux.

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire, pour tous renseignements.

**A VENDRE**

**UNE MAISON** située angle de la rue de la Maréchalerie et de la r. St-Nicolas. S'adresser à M<sup>me</sup> LEFFET, 15, rue de la Maréchalerie, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Études de M<sup>e</sup> LELIÈVRE et de M<sup>e</sup> BRAC, notaires à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

APRÈS DÉCÈS

A CHAMPIGNY, C<sup>ne</sup> de Souzay

Le Dimanche 10 Mai 1891, à midi

Par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE et BRAC.

**MAISON A LOUER**

AVEC BEAU JARDIN

Saint-Hilaire-Saint-Florent

S'adresser à M<sup>me</sup> AMIOT.

**Grande et Belle CAVE**

**A LOUER**

Située rue de Fenet

S'adresser à M. TERRIEN aîné.

**A VENDRE**

**COUPLE DE PAONS**

Prenant 3 ans

S'adresser au bureau du journal.

**ENTREPOT**

**CIDRE de Bretagne**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

ON DEMANDE une Domestique ou un Ménage.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une BONNE DOMESTIQUE.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

**PETITE MAISON**

16, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SARGET, 44, rue Saint-Lazare.

**Boutique et grand Local**

**A LOUER**

Pour Commerce ou Industrie

COMPTOIR et CASIERS à VENDRE

RUE NOTRE-DAME, 95.

**A CÉDER**

**Magasin de Mercerie**

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Une maison de commerce de Saumur demande un REPRESENTANT sérieux pour les environs

S'adresser au bureau du journal.

**GUERISON**  
Certaines et Radicales de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, ANTHRAXIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPÈS, LUPUS, etc.  
MEME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.  
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Corresp.

**Américain - Tampon**

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

**ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE**

**LE MEILLEUR DES TAMPONS**

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

**LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Co**

Rue Jacob, 56, à Paris

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la Mode illustrée publie avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot la Mode illustrée reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre: seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnés, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

**Épicerie Parisienne**  
IMBERT ET FILS  
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crème, la pièce	0.60	Hollande, croûte rouge	1/2 kil. 1.20
Coulommier, —	0.80	Roquefort (s <sup>e</sup> des caves), —	1.60
Brie, 1 <sup>er</sup> choix,	1/2 kil. 1.40	Gruyère, 1 <sup>er</sup> choix, —	0.95
		Emmenthal extra, —	1.30

DÉPOT du TAPIOCA granulé BOURBON, origine garantie par l'estampille de la douane;  
Le ballotin, 250 grammes, 0.65

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),  
Le 1/2 kil., 2 f. 90  
La boîte, 1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75

**LEON FRESCO**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
68, Quai de Limoges  
SAUMUR  
Prix Modérés  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**

**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, *Notaire de Saumur* 1891

